

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Naej DRANER

Naej.Draner@gmail.com

ND202004001-1 du 21 Avril 2020

ND202004001-2 du 22 Avril 2020 – partie cessez-le-feu ajoutée

ND202004001-3 du 24 Avril 2020 – Comment expliquer le déclenchement de la guerre en Ukraine ?

ND202004001-4 du 27 Avril 2020 – De la Stratégie à l'Action

ND202004001-5 du 27 Avril 2020 – Annexe A formalisation du cessez-le-feu + Annexe B Vérification

ND202004001-6 du 28 Avril 2020 – Annexe C – le SMCC (System Monitoring and Control Center)

Ce texte est destiné aux autorités ukrainiennes afin de réfléchir sur une approche pour un règlement du conflit du Donbass et la mettre en œuvre, autant que possible. C'est un document qui a été progressivement complété et a commencé à l'indice 1. C'est la dernière version. Ce texte est une variante de ND201707003, adaptée au fait qu'il était prévu pour être présenté aux autorités ukrainiennes. Sur le fond et l'analyse des causes du non respect du cessez-le-feu, c'est la même chose que ND201707003. Les annexes A à C sont plus précises que le texte ND201707003.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Introduction

Le conflit du Donbass dure depuis 2014. Il y a eu deux tentatives de règlement : Minsk 1 et Minsk 2 qui restent virtuelles. Aucun des points n'a été complètement appliqué, que ce soit le cessez-le-feu ou les échanges de prisonniers.

En 2020, la bonne volonté du nouveau président Volodymyr Zelensky s'est traduite par quelques gestes partiels, sans vraiment avancer. Y a-t-il une stratégie claire ? Si elle existe, elle n'est pas très visible et ce document essaie de poser des questions en espérant avoir des réponses qui permettront de mieux comprendre la stratégie suivie par les autorités ukrainiennes.

Guerre interne

Une « guerre interne »¹ à un pays a généralement 2 composantes qui favorisent cette guerre :

- Un contexte local exprimant une difficulté à se sentir bien dans l'Etat
- Des intervenants externes (le plus souvent des voisins) qui alimentent le conflit et prétendent défendre la population locale

Suivant qu'on soit le représentant de l'Etat dans lequel se déroule la « guerre interne » ou l'Etat voisin, la guerre est présentée comme ayant comme cause, soit une cause strictement interne, soit une cause strictement externe.

Pour les autorités ukrainiennes, le conflit du Donbass est présenté comme un simple conflit avec la Russie. Pour les autorités russes, ce même conflit est présenté comme simplement interne.

Il en est ainsi dans toutes les guerres de ce type, que ce soit au Liban, en Syrie ou dans tout autre pays : l'autorité locale n'y voit qu'une guerre étrangère et le voisin n'y voit qu'une guerre civile. La vérité est quelque part entre les deux.

Les attaques de l'autre camp

Pratiquement tous les jours, chaque partie militaire présente officiellement les attaques de l'autre camp.

Si nous prenons les communiqués de presse du 20 Avril 2020, nous avons :

Communiqué du camp ukrainien le 20 Avril 2020 (Unian news)

Russia-led forces mount six attacks on Ukrainian positions in Donbas on Orthodox Easter

Russia-led forces mounted six attacks on Ukrainian positions in Donbas, eastern Ukraine, on Orthodox Easter on April 19, despite ceasefire agreements. "The enemy

¹ L'expression « Guerre interne » est volontaire pour ne parler ni de guerre civile ni de guerre étrangère, même s'il y a un peu des deux.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

opened fire from 82mm mortars prohibited by the Minsk agreements, as well as from grenade launchers of various systems, sniper rifles, and small arms," the press center of the Joint Forces Operation (JFO) Headquarters said in a statement on Facebook on Monday morning.

Hot spots were the villages of Pisky, Shyrokyne, Luhanske, as well as the town of Maryinka. No Ukrainian army casualties have been reported. "There were no casualties among Ukrainian troops amid shelling by the armed forces of the Russian Federation over the past 24 hours," the JFO HQ said. "The Joint Forces resolutely responded to all the acts of provocation staged by the enemy." According to Ukrainian intelligence reports, two enemy troops were killed and another two were wounded on April 19. From 00:00 to 07:00 Kyiv time on April 20, the Russian occupation forces have been inactive. No losses among Ukrainian troops were reported. No coronavirus cases have been confirmed in Ukraine's Joint Forces.

Communiqué du camp séparatiste le 20 Avril 2020 (DAN news)

Kiev forces violate ceasefire eight times in 24 hours

Kiev forces violated the ceasefire eight times within 24 hours, the DPR mission to the Joint Centre for Control and Coordination (JCCC) said.

"The number of ceasefire violations recorded in the past 24 hours is eight. The total number of rounds fired is 50."

The rounds under 12.7 mm caliber are excluded from daily reports.

Four townships were targeted with anti-tank guided missiles, 82 mm mortars, grenade launchers and small arms including of large caliber.

Over the previous reporting period, Kiev forces violated the ceasefire four times firing 20 rounds.

Que pouvons-nous en conclure ?

D'après les ukrainiens, il y a eu 6 attaques contre eux et d'après les séparatistes, il y a eu 8 attaques contre eux.

Bien entendu personne ne parle des attaques qu'ils auraient pu eux-mêmes mener. Ce sont les autres qui attaquent. C'est un principe que vous retrouverez dans toute guerre : **c'est l'autre qui attaque et est responsable de tout**

Est-ce la vérité ?

Si vous lisez le rapport SMM de l'OSCE du 20 Avril au soir, qui couvre la même journée du 19 Avril, le nombre de violations est de plusieurs centaines et le nombre d'explosions est d'environ 30 (chiffre extrêmement bas, puisque d'habitude il tourne entre 100 et 200).

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

C'est difficilement comparable. Pour le SMM, tout coup de feu est une violation, pour les combattants de chaque camp, le terme violation est utilisé pour une attaque d'une certaine importance. En général il n'y a pas de corrélation entre les chiffres SMM et les chiffres présentés par les combattants de chaque camp.

Pour corser le tout, le JCCC qui représente une entité de représentants militaires de chaque camp a encore d'autres chiffres.

Une chose est sûre : il n'y a jamais eu depuis 2014 de journées sans violations et sans explosions. Le cessez-le-feu est en grande partie « virtuel ».

Ces différents systèmes de comptage montrent surtout qu'il n'y a pas de culture ou de coordination commune à l'ensemble des acteurs présents sur le terrain dans le Donbass

Pour résumer ce que nous voyons dans chaque guerre : quand la guerre éclate, c'est l'autre en face qui en est la cause et qui provoque tous les jours des attaques. Si la paix revient, c'est moi et moi seul qui en est la cause et qui a permis que la paix s'installe.

(C'est comme cela dans toutes les guerres et c'est ce que dit chaque camp : voir communiqués du 20 Avril 2020)

Pourquoi l'Ukraine pousse les territoires séparatistes en dehors de l'Ukraine ?

Essayez de prendre un peu de recul et de repenser à ce qui est fait par les autorités ukrainiennes depuis 6 ans.

- La frontière de l'Ukraine a été mise entre l'Ukraine et les territoires séparatistes sur la ligne de contact.
C'est un choix délibéré de l'Ukraine. La ligne de contact est devenue la vraie frontière
- Il n'y a plus de lien administratif direct entre l'Ukraine et la population du Donbass.
Les retraités sont supposés traverser la ligne de contact pour toucher leur pension ? C'est un choix volontaire de l'Ukraine pour ne pas soutenir l'administration mise en place par les séparatistes ?
- Les habitants du Donbass et Luhansk séparatistes ont de bonne raison de se sentir rejetés
- Les « libérateurs ukrainiens » sont quand même ceux qui détruisent régulièrement des maisons
- Est-il vraiment approprié de laisser croire que les seuls interlocuteurs à venir seront l'armée ukrainienne ?

...

On pourrait prendre d'autres sujets, mais croire que le mur hermétique et l'abandon de toute administration directe conduiront ce territoire et la population à se sentir ukrainien et à revenir en Ukraine paraît une illusion.

Je crois que les autorités ukrainiennes devraient penser à reprendre des services administratifs que les séparatistes ne peuvent pas et ne veulent pas mettre en œuvre.

- On pourrait imaginer que les pensions des retraités dans les territoires du Donbass et Luhansk soient distribués directement par du personnel administratif ukrainien qui irait dans ces territoires, ou par l'intermédiaire de banques locales si des agences locales de banques ukrainiennes sont autorisées. Il faudrait faire preuve d'imagination.
- On pourrait imaginer reprendre directement le contrôle des services de santé (fonctionnaires, etc..) qui est probablement ce qui ne marche pas et mal (en Russie cela ne marche pas terrible et cela a peu de chance de marcher correctement). Là encore, rien ne doit passer par l'administration mise en place par les séparatistes, mais il faut trouver un moyen de gérer directement, soit en envoyant quelques fonctionnaires ukrainiens en mission soit en reconstituant une administration déléguée de Kiev. Le COVID-19 peut aider à rapprocher
- On pourrait imaginer envoyer des entreprises pour réparer les dégâts provoqués par l'armée ukrainienne. On peut aussi envisager la réciprocité
- On pourrait imaginer beaucoup d'autres choses .. Il y a de nombreux sujets pour lesquels l'administration mise en place par les séparatistes n'a ni la volonté ni les moyens de faire quoi que ce soit de sérieux. Il faut identifier ces sujets et agir, sans que les sources de financement ne servent à engraisser ou enrichir l'administration mise en place depuis 2014

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Pensez-vous vraiment que la population locale se sente ukrainienne avec toutes les contraintes mises en place par l'administration ukrainienne à leur égard ? Personnellement, j'ai un doute.

Note du 24/04/2020 : A ce jour il n'est pas évident de comprendre quelle action de reconquête « politique administrative » est envisagée par les autorités de Kiev. C'est important pour la suite, même si une telle action n'est pas évidente à mener.

Question/Action 001 : La semaine dernière la Russie a décrété que les résidents DPR et LPR qui voudraient avoir la nationalité russe pourront l'acquérir sans frais. Il est connu que DPR et LPR veulent une intégration à la Russie, en contradiction avec les accords de Minsk. Mais toutes ces actions sont présentées par la Russie et DPR/LPR comme suite au délaissement des citoyens ukrainiens par l'Ukraine. Pour ce qui me concerne, je n'ai jamais vu dans les media la moindre action officielle des autorités ukrainienne valorisant la citoyenneté ukrainienne des résidents dans les territoires DPR et LPR. Suis-je mal informé ou ceci correspond-il à la réalité ? La Réponse est importante. Il y a donc bien une question pour les autorités ukrainiennes, en espérant une réponse et une action claire. Certes la Russie favorise progressivement l'intégration des territoires DPR et LPR mais tant que la seule image de reconquête de l'Ukraine se symbolisera par sa seule armée, j'ai bien peur que l'Ukraine accélère cette tendance plutôt que la contrecarrer. Il y a quelques semaines, le premier ministre a pris la décision de ne pas couper l'eau à la Crimée parce qu'ils sont ukrainiens et pour que la population ne souffre pas de cet état de fait. N'ayant pas vu de décision équivalente vers le Donbass, je repose la question.

Ce point sera suivi dans Q/A001 (voir en fin de document)

Le cessez-le-feu, pouvons-nous l'améliorer et le rendre permanent ?

Le cessez-le-feu actuel reste « fictif ». Chaque jour il y a quelques centaines de violations et un nombre d'explosions oscillant entre quelques dizaines et quelques centaines. Quand chaque camp militaire parle de simplement 6 à 10 violations, il y a visiblement un problème de cohérence d'information entre tous les acteurs

Pourquoi n'y-a-t'il pas de cessez-le-feu permanent ?

C'est une question complexe au sujet de laquelle je peux vous donner quelques pistes. Si nous agissons ensemble, nous pourrions peut-être parvenir à un cessez-le-feu permanent. Je n'ai qu'une expérience réelle limitée mais une expérience virtuelle suffisamment grande pour savoir ce qui devrait marcher, si je rencontre quelqu'un qui accepte de le mettre en œuvre, ce qui n'a pas encore été le cas .

Les « guerres internes » ont toutes un problème de cessez-le-feu. Le plus souvent ce sont des cessez-le-feu à répétition, mais il arrive fréquemment que le cessez-le-feu reste fictif. C'est un problème connu, quel que soit le pays dans lequel cela arrive.

Les solutions qui y sont appliquées sont variées et ont toutes des inconvénients et des avantages.

Le plus souvent, cela se termine par la victoire d'un camp, ce qui évite d'avoir à mettre en œuvre un simple cessez-le-feu. Faire la paix pour les militaires, c'est souvent gagner la guerre. Mais en Ukraine, il est peu probable que l'une ou l'autre des parties en conflit gagne militairement la guerre. A l'été et à l'automne 2014, l'armée ukrainienne s'est presque retrouvée en position dominante permettant d'envisager une victoire. Mais je ne sais pas si vous l'avez compris mais la Russie s'arrangera pour qu'il n'y ait jamais de victoire militaire de l'Ukraine, sans pour autant permettre une victoire militaire des séparatistes.

Pouvons-nous cependant aboutir à un cessez-le-feu permanent ? Je crois que oui, mais il faudrait pouvoir agir avec les différents acteurs.

Quelles sont les différentes causes du non respect du cessez-le-feu ?

Les principales causes de la non tenue du cessez-le-feu sont :

- A - Pas d'accord de base véritablement accepté entre les acteurs,
- B - Non retransmission et mauvaise formalisation de l'ordre de cessez-le-feu aux composantes armées,
- C - Groupes armés non disciplinés décidant eux-mêmes ce qu'ils font,
- D - Système de contrôle et supervision du cessez-le-feu inadapté

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

A - Pas d'accord de base véritablement accepté entre les acteurs

Il n'y a pas à ce jour de perspective future vraiment partagée par les principaux acteurs : autorité ukrainienne, séparatistes, Russie.

Ce qui est théoriquement admis est qu'au sein de l'Ukraine une relative autonomie est institutionnalisée pour le Donbass.

Les accords de Minsk 1 et 2 sont trop imprécis, mal formalisés, laissant à chacun le soin d'interpréter les accords comme il le veut.

Le premier travail serait de lever ces ambiguïtés, les identifier clairement et prendre le temps de construire une perspective qui prenne en compte les points durs soulevés en commençant à formaliser les conséquences.

Les principaux points à soulever et confirmer sont :

- Il n'y a qu'une seule armée en Ukraine.
- Dans un pays en paix, l'armée gère les frontières et menaces externes : elle ne mène pas les opérations de police habituelles.
- L'autonomie n'est pas une fédération d'Etats qui auraient leur armée et des lois complètement autonomes.
- Il peut y avoir une autonomie des forces de sécurité, à condition qu'elles soient compatibles suivant des règles communes à définir et applicables à tout l'Etat et ses services autonomes. Cela demande des formations communes et agréées.
→ derrière ce point vous avez une faiblesse de l'Etat ukrainien qui n'a pas clairement défini en quoi la police est différente de ses milices et armée, et du mélange fait entre certaines unités militaires gérées par le ministère de l'intérieur et inversement (exemple les bataillons de volontaires étaient rattachés au ministère de l'intérieur et non à l'armée, expliquant d'ailleurs un manque de coordination entre ces bataillons et le commandement militaire). Cela demande une réforme de fond de l'ensemble des services de sécurité ukrainien qui a été occultée pour le moment.
- Il est possible que les interventions de l'armée ukrainienne soient restreintes dans le Donbas, sauf l'espace aérien dont elle gardera l'exclusivité.
- Il peut y avoir une autonomie législative partielle. Le périmètre de cette autonomie devrait être défini clairement
- L'exécutif local doit aussi avoir un périmètre clairement défini,
- La frontière de l'Ukraine sera contrôlée uniquement par l'Etat central, ce qui signifie qu'il y aura au minimum une zone de 10 km le long de la frontière qui sera sous contrôle exclusif de l'armée ukrainienne.

La levée de ces ambiguïtés devrait se faire par une négociation interne à l'Ukraine. La transparence devrait permettre de s'assurer que les accords atteints ont un sens et sont acceptables par les différentes parties.

A ma connaissance cette levée d'ambiguïté n'a pas été tentée. On pourrait tenter de le commencer avec les autorités ukrainiennes, sans attendre l'accord des autres parties et quand ce

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

sera le cas prendre un échantillon de la population du Donbass pour voir si cela a un sens et permettrait d'avancer.

Question/Action 002 : levée des ambiguïtés des accords de Minsk

Ce point est important. Avant de savoir si tel ou telle structure doit s'en occuper et de se renvoyer la balle entre tous les acteurs, il faut commencer par se mettre d'accord avec les autorités ukrainiennes avec les ambiguïtés à lever avant de les soumettre officiellement à des députés dans l'opposition qui peuvent être considérés comme proches des séparatistes, jusqu'à converger. Il faudra ajouter à cette levée des ambiguïtés le problème de la langue Russe dans ces territoires et le statut spécial. Je souhaite avoir une visibilité directe sur la levée des ambiguïtés et ce qui est proposé. Je n'ai rien écrit ici sur le « statut spécial » mais il faut y donner du sens. Dans l'Etat ukrainien Donbass et Luhansk sont des provinces administratives qui sont à cheval sur les territoires contrôlés par l'Etat ukrainien et les séparatistes. Les aménagements concerneront-ils les provinces administratives complètes ou une nouvelle province administrative correspondante aux territoires occupés. Cela peut se discuter parce que les séparatistes voudraient contrôler l'ensemble de ces 2 provinces et ne pourrait se faire que si cette extension est purement administrative. Il est de l'intérêt de l'Etat ukrainien de garder un cadre similaire pour tous, encore faudrait-il que cela corresponde à des évolutions voulues et acceptables par les parties. Ce point est délicat et monté en épingle par la Russie et ses alliés sous une forme fédérale qui ne correspond à rien des accords de Minsk.

Il serait normal que ceux qui ont défini les accords de Minsk participent au processus de levée des ambiguïtés. Encore faudrait-il qu'il y ait un moteur interne au groupe des 4 que je ne vois pas vraiment. Je ne vois pas qui se sent responsable de quoi. J'ai plutôt l'impression que ce sont des postures de circonstances sans action, ce qui conduit à un immobilisme fatal

B - Non retransmission et mauvaise formalisation de l'ordre de cessez-le-feu

On manque de données précises mais les cessez-le-feu en Ukraine donnent l'impression de n'être retransmis qu'à une partie des composantes armées. La plupart des combattants ne sont pas informés en détail du cessez-le-feu et n'ont même pas à disposition une trace écrite et des instructions claires. Cela demanderait d'interroger par échantillonnage de nombreux combattants pour le confirmer mais comment expliquer autant de bavures de violations et de tirs d'artillerie si les combattants avaient tous reçu l'ordre de cessez-le-feu ?

Dans la formalisation, il y a aussi le fait que, vraisemblablement, il n'est pas indiqué aux combattants ce qu'ils doivent faire en cas de bavure. Ils devraient avoir la possibilité d'appeler par radio ou autrement un système de supervision et de contrôle du cessez-le-feu qui couvre leur secteur. Je crois qu'il n'y en pas de défini et mis en œuvre. C'est ce système qui devrait aller faire taire les sources de tir.

Au lieu de cela, dès qu'il y a une bavure, chacun répond et provoque à nouveau une escalade. La formalisation des accords de cessez-le-feu n'est pas faite pour que les combattants participent à la désescalade. Il me semble que les instructions reçues par la plupart des combattants est de répondre aux attaques et bavures, ce qui contribue à la fin du cessez-le-feu.

Note du 8/09/2017 :

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Dans les rapports journaliers de l'OSCE sur l'Ukraine (Daily and spot reports from the Special Monitoring Mission to Ukraine) entre le 3 et le 7 septembre 2017 vous pouvez y trouver toute une série d'éléments confirmant ces hypothèses. Les observateurs SMM ont interrogé des combattants rencontrés au hasard de leurs patrouilles pour savoir s'ils avaient reçu des ordres et lesquels pour le dernier cessez-le-feu en vigueur. S'il y en a quelques-uns qui ont précisément été informés, la plupart n'ont reçu que quelques rappels oraux et ont du mal à préciser ou justifier le contenu de ce qui leur a été transmis. La première piste d'amélioration certaine, au vu de ces enquêtes sur le terrain est qu'une meilleure formalisation et retransmission auront certainement des effets bénéfiques, même s'ils risquent d'être de courte durée et ne seront pas durables sans un Système de Contrôle et du Maintien du cessez-le-feu adapté à la situation locale.

Pour pallier cette mauvaise formalisation, nous pourrions demander à chaque camp d'écrire un ordre de cessez-le-feu sur une page A4 (un seul côté) et de demander à chaque échelon hiérarchique de le signer jusqu'au dernier échelon qui le signera aussi. Cela paraît un peu bureaucratique, mais quand on est sur le terrain et qu'on demande à un combattant ce qu'il a reçu comme ordre, il n'est pas capable de dire précisément s'il en a reçu un et lequel (comme vérifié par enquête en 2017 par les observateurs SMM). Même s'il n'y a pas de nouveau cessez-le-feu officiel, le fait de simplement le reformaliser simplement aurait l'avantage de pouvoir s'assurer qu'il a bien été transmis à tous les niveaux et à tout le monde. Malheureusement, ce qui a été constaté est qu'il y a de nombreux combattants qui ne l'ont pas reçu ou ne l'appliquent pas, de chaque côté. Les groupes autonomes n'en recevront jamais et il ne devrait pas être trop difficile de s'en assurer si les observateurs et inspecteurs demandaient à chaque combattant de présenter son ordre de cessez-le-feu. Je comprends bien que les ordres militaires ne sont jamais transmis à tous de cette manière, mais c'est invérifiable par un tiers extérieur quand ils sont transmis de façon orale.

Question/Action 003 : Une telle formalisation peut être unilatérale dans un premier temps ou lancée par ce qui reste de JCCC, mais il ne faut pas 3 jours pour prendre la décision et commencer à la mettre en œuvre. Oui, c'est bureaucratique et les militaires et combattants détestent ce genre de choses. Ont-ils une autre action qui permette à toutes leurs troupes de respecter un cessez-le-feu plutôt que d'accuser les autres de le violer ?

Je comprends qu'ils veuillent à tout prix défendre toutes leurs troupes mais il y a bien des éléments de chaque côté qui prennent régulièrement l'initiative de bavures.

Pour que cette formalisation soit suivie d'effet, il faut l'autorisation de chaque camp de mettre en œuvre des patrouilles d'inspection qui seront composées d'ex observateurs SMM et d'officiers de liaison de chaque camp. Nous ferons les inspections avec un officier de liaison du camp dans lequel nous ferons les inspections. Chaque bavure, violation, devrait donner lieu à une inspection, autant que possible.

Se référer à Annexe A : Formalisation du Cessez-le-feu [page 17](#)

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

C - Groupes armés non disciplinés décidant eux-mêmes ce qu'ils font

En Ukraine, ce phénomène existe des deux côtés. Il est plus accentué du côté séparatiste que du côté des forces armées ukrainiennes.

Du côté ukrainien :

- Les bataillons de volontaires sont réputés les plus indisciplinés. Ceci est renforcé par le fait que ces bataillons de volontaires étaient initialement rattachés au ministère de l'intérieur et sans rattachement net au commandement militaire. Il me semble que les choses ont un peu changé, mais c'est souvent des unités bien précises qui multiplient bavures et escalades.
- Les observations des observateurs SMM montrent clairement que les coups de feu partent dans toutes les directions et de toutes les directions, relativisant les déclarations officielles suivant lesquelles seul le camp d'en face est responsable des « attaques ». Mais les observateurs OSCE sont humainement myopes. Ils identifient bien les coups de canon et les explosions mais ne font jamais de lien avec les forces combattantes sur le terrain et s'interdisent d'agir sur les forces combattantes ne serait-ce qu'en leur rappelant d'arrêter de tirer ou d'évacuer les armements interdits.

Du côté des séparatistes :

- Les unités combattantes apparaissent comme un regroupement de milices, miliciens, troupes formées dont le commandement unifié paraît théorique,
- Ils font ce qu'ils veulent quand ils veulent et pour entretenir leur foi dans un rêve (Aucun pays européen ne reconnaîtra jamais leur république et leurs dirigeants éviteront de leur dire cette vérité en face), envoyer un petit coup dans le camp en face fait du bien au moral

Il y a des moyens d'amener les groupes armés non disciplinés à respecter un cessez-le-feu. Cela demande une sectorisation (c'est-à-dire découper l'ensemble de la ligne de contact et la zone de sécurité dans des sous-secteurs. Actuellement il y a 2 secteurs, il faudrait 7 à 10 sous-secteurs), des PCs opérationnels, des officiers de liaison avec ces unités combattantes, des observateurs/inspecteurs qui connaissent le secteur et les forces en présence

En Ukraine nous sommes dans une situation où de nombreux groupes armés sont non disciplinés.

En conséquence la seule chose qui marche de temps en temps est de relancer un cessez-le-feu au plus haut niveau. C'est ce qui semble être fait régulièrement, que je qualifie de cache-misère de l'absence de compréhension de ce qui se passe et d'un système cohérent de supervision et de contrôle du cessez-le-feu.

D - Système de contrôle et supervision du cessez-le-feu inadapté

L'image d'un système de protection anti-incendie dans une forêt très sèche est celle-ci : pour pouvoir agir rapidement, on disperse des observateurs sur des tours d'observation dans la forêt. Dès qu'il y a un départ de feu, l'observateur informe un PC opérationnel qui déploie immédiatement les pompiers nécessaires pour éteindre le début d'incendie.

En Ukraine, il y a des observateurs SMM : ils observent mais je ne crois pas qu'ils soient reliés à un PC opérationnel local et qu'il y ait des « pompiers » spécialisés pour aller éteindre l'incendie. Les pompiers seraient des équipes spécialisées pour rechercher les responsables militaires locaux et leurs combattants afin de leur demander d'arrêter et de se conformer aux ordres de cessez-le-feu.

Le système actuel est passif : il y a des observateurs qui observent, retransmettent leurs informations beaucoup plus tard, comme si ce n'était pas important de les transmettre, et surtout il n'y a pas de sous-système chargé d'aller éteindre l'incendie. Toutes les informations sont retransmises au plus haut niveau qui ne peut rien en faire. On peut prendre un exemple en donnant un rapport SMM journalier au président ukrainien et au premier ministre ukrainien en leur demandant s'ils sont capables de faire arrêter tel ou tel incident de la table des violations. Ils diront probablement que seul un officier local doit savoir d'où cela vient et que si cette information ne lui est pas transmise dans les minutes qui suivent l'incident il ne retrouvera probablement pas l'origine de la violation.

Pour un cessez-le-feu qui tienne, il faudrait refondre l'ensemble du dispositif SMM et JCCC en un seul, et les amener à travailler autrement.

Chaque secteur/sous-secteur devrait avoir un PC opérationnel fonctionnant 24h/24h. Ce PC devrait être en liaison avec des patrouilles d'inspecteurs accompagnés d'officiers de liaison pour leur sécurité et pouvoir faciliter le contact. Ces patrouilles iraient là où il y a des violations pour essayer de comprendre ce qui se passe et y mettre fin. Elles auraient un travail d'investigation et de compréhension des forces en présence. Quand elles rencontreraient des armes interdites dans la zone de la ligne de contact, elles ne se contenteraient pas de le signaler mais feraient en sorte que ces armes interdites soient évacuées et tracées géographiquement

Se référer à Annexe C - SMCC – System Monitoring and Control Center *page 20*

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Les autorités ukrainiennes sont-elles intéressées à :

- *Lever les ambiguïtés des accords de Minsk*
- *Mieux formaliser un cessez-le-feu,*
- *Améliorer le système de supervision du cessez-le-feu*
- *Accepter que des équipes d'inspection puissent venir interroger directement leurs combattants pour voir la raison des incidents et violations*

Si OUI, il va falloir s'organiser pour faire avancer tout cela et permettre à des équipes d'inspection de voir le jour.

En attendant, l'armée ukrainienne devrait faire un debriefing tous les matins avec un représentant SMM sur les violations de la veille (pas 48 ou 72 heures avant, c'est trop tard) et confronter les informations de chacun à la réalité constatée. Ne le prenez pas mal : il y a des milliers de combattants qui pensent avoir de bonnes raisons d'avoir fait ce qu'ils ont fait, même si c'est au détriment du cessez-le-feu. Nous n'allons pas les sanctionner mais voir avec eux et leur hiérarchie. Ce sera fait dans chaque camp.

Ces questions seront reformulées ultérieurement jusqu'à ce qu'il y ait des réponses satisfaisantes émanant des autorités ukrainiennes et partageables avec tout interlocuteur.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Comment expliquer le déclenchement de la Guerre en Ukraine ?

La question préalable pourrait être : qu'est-ce que vous voulez entendre ? Un discours militant qui explique que l'autre est le seul responsable de toute cette guerre ? Si c'est le cas, il vaut probablement mieux sauter la partie qui suit qui ne contentera personne : ni vous, ni vos opposants, ni les doctes savants de notre époque qui n'y trouveront aucune référence à ce qu'ils pensent être les causes des guerres.

La suite correspond simplement à ce que pense l'auteur, suite aux recherches qu'il a menées. L'auteur ne prétend pas être la vérité mais expliquer sa vérité, si vous voulez bien l'entendre. L'auteur suppose qu'il s'adresse à des personnes capables de comprendre ce qu'on leur explique. Tout débat contradictoire est le bienvenu.

Les recherches qui sont référencées ici doivent être considérées comme des intuitions dégrossies qui mériteraient que d'autres recherches complémentaires soient menées pour pouvoir les confirmer.

L'auteur a utilisé tous ces concepts pour faire des prévisions de guerres qui ont été confirmées par les faits et l'histoire. L'auteur ne prétend pas exposer une vérité scientifique reconnue et regrette de n'avoir pas trouvé de moyen de communiquer plus largement sur le sujet.

.....

Il vous est demandé pour lire la suite d'avoir sous la main le texte « Le Cycle des Guerres » Version 2.1 du 21 mai 2019, dont la traduction en anglais a été faite au début de l'année 2020. Certaines parties sont citées ici, pour éviter d'avoir à les répéter.

Pour la suite il faut comprendre qu'une guerre est provoquée par le cumul d'un ensemble de causes et non par une seule cause (voir page 22 de la version 2.1 en français).

Parmi ces causes nous pouvons citer :

- La volonté de puissance retrouvée de la Russie
- L'instabilité politique ukrainienne de ces dernières années (Révolution, contre-révolution puis nouvelle révolution, etc...)
- La fragilité historique de l'Ukraine en tant qu'Etat et territoire
(Si je rencontrais des historiens ukrainiens, je leur demanderais de présenter sous forme de carte ou dessin tous les contours successifs des frontières de l'Etat Ukrainien en les limitant à une quinzaine de dessins, du moyen-âge à maintenant. Une fois fait, je demanderais à quelqu'un d'autre de faire défiler sur diaporama ces contours successifs de l'Ukraine. Le résultat visuel devrait être intéressant)
- L'emplacement géographique qui fait de l'Ukraine une caisse de résonance des conflits Europe-Russie, ainsi que son rôle de trait d'union possible entre ces deux mondes
- Et une cause qui reste inconnue pour la plupart des ukrainiens qui est « Le Cycle des Guerres »

Plusieurs années avant la guerre du Donbass en 2014, les études du « Cycle des Guerres » avaient prévu qu'il y aurait une guerre en Europe sur la période 2014-2017, comme une conséquence du phénomène sous-jacent au « Cycle des Guerres ». Durant cette période, il y a eu une seule guerre : celle de l'Ukraine. Cette guerre confirme donc la prévision attendue. Hasard ? Probablement non, mais les esprits ne sont pas mûrs pour comprendre que la

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

principale raison du déclenchement de la guerre en Ukraine en 2014 est probablement le phénomène cyclique du « Cycle des Guerres » qui a fait dégénérer plusieurs conflits en guerres ou escalades en quelques semaines. Pourquoi l'Ukraine à ce moment-là ? Parce qu'elle était dans un conflit interne et externe qui était suffisamment important pour dégénérer en guerre. Si à cet instant de 2014 il y avait eu d'autres pays en Europe dans un état aussi conflictuel que l'Ukraine, ces autres conflits auraient pu dégénérer en guerre ou escalade, comme ce fut le cas dans d'autres pays non européens.

Conclusion provisoire :

Vous avez certainement votre propre opinion mais vous ignoriez probablement que l'explication la plus vraisemblable à votre guerre est qu'un phénomène périodique d'une grande influence sur notre inconscient collectif est passé par là, conforme au « Cycle des Guerres ».

L'état de ces recherches est trop peu avancé pour que nos contemporains confirment cette explication, mais il m'a paru important de mettre à votre disposition les recherches les plus avancées, même si elles sont contestées et contestables pour tenter d'expliquer ce qui a abouti au déclenchement de la guerre en Ukraine. Même si vous refusez de croire en ces hypothèses, faute de trouver dans l'espace public une confirmation du « Cycle des Guerres », si cela vous permettait de réfléchir autrement que ce que vous avez cru jusqu'à aujourd'hui, ce serait une avancée considérable pour tenter de construire un règlement. Il faut savoir créer un doute pour construire un autre avenir que celui qui vous semble tracé à travers l'explication que vous vous êtes faits sur ce conflit. Faites confiance à votre bon sens pour essayer de comprendre ce qui vous est expliqué à travers le « Cycle des Guerres ».

Un débat contradictoire serait le bienvenu sur le sujet des causes de la guerre ukrainienne. Ce débat aurait l'avantage de pouvoir présenter des hypothèses différentes dont celles indiquées ici et de confronter plus précisément ces différentes idées dont certaines restent inconnues du grand public et des dirigeants européens.

Les concepts sous-jacents sont utilisés depuis de nombreuses années pour prévoir les guerres à venir. En Europe, depuis les années 1990, toutes les guerres sur le territoire européen ont eu lieu dans l'ancien périmètre de l'Europe de l'Est socialiste (URSS, tous les pays satellites et l'ex-Yougoslavie de Tito). L'effondrement du système socialiste à l'Est a fait remonter à la surface des conflits refoulés par les régimes socialistes autoritaires. Si quelqu'un veut imaginer les prochaines guerres européennes, il peut commencer par faire une analyse dans cet ex-périmètre socialiste et identifier les conflits sous-jacents les plus importants. Ils seront tous candidats à un conflit ultérieur, particulièrement s'ils ont une dimension russe (directe ou indirecte à travers une population russophone). Géorgie, Ukraine, qui sera le suivant ??? Pour le moment ils dégénèrent de façon conforme au « Cycle des Guerres ». Cela peut faciliter la compréhension de l'avenir (d'autant plus que les organismes officiellement en charge de ces sujets en Europe mettent leur point d'honneur à ignorer tout concept nouveau se référant à un tel sujet). Mieux vaut que vous le sachiez, même si vous n'êtes pas d'accord, plutôt que de faire l'autruche.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

De la Stratégie à l'action

Cette partie ne fait que reprendre les actions identifiées précédemment dans le texte [en couleur mauve](#).

27/4/2020 : limité aujourd'hui à 3 actions. Si elles ne démarrent pas, il ne se passera rien

Ces actions sont résumées dans un tableau

Action	Intitulé (<i>voir définition dans le corps du texte précédemment</i>)	Responsable du suivi	Commentaires
Q/A001	Quel plan de reconquête administrative ? avec une action phare à court terme	?? PM ukrainien	
Q/A002	Levée des ambiguïtés	?? président ?? + ND ??	Sensible et complexe
Q/A003	Reformalisation à tous les échelons hiérarchiques du cessez-le-feu	Chef d'Etat-major ?? avec JCCC + ?? à définir	ASAP

Annexe A : Formalisation du Cessez-le-feu

Il est nécessaire de décrire un peu plus précisément ce qui est attendu sur ce sujet. Certains pourraient l'interpréter comme si nous devions redéfinir des accords précis, avec des cartes et tout le tremblement. Non, la formalisation ne consiste pas à réunir tous les documents de formalisation qui ont été générés depuis près de 6 ans par le Groupe de Contact. Le but n'est pas de produire une encyclopédie des accords et la donner à chaque combattant, qu'il soit militaire ou milicien.

- Il faut commencer par indiquer que le cessez-le-feu concerne la cessation de tout coup de feu, de toute arme, que ce soit un simple pistolet ou une pièce d'artillerie. Il n'y a pas d'exception autorisée, aucune. Il ne faut pas confondre « Cessez-le-feu » et désengagement ou désarmement.
- Il faut un moyen de s'assurer que l'ordre de cessez-le-feu a été transmis à tous. Le moyen proposé est de s'assurer que chaque combattant sur le terrain a bien reçu un document en une seule page (éventuellement recto-verso si vous voulez avoir un côté en ukrainien et un autre en russe), signé par son supérieur direct (avec nom visible)
- Cette formalisation en une page doit indiquer :
 - ➔ Le cessez-le-feu s'applique à tout type d'arme, sans exception
 - ➔ Il est permanent
 - ➔ Aucune action préventive ou de retour à des tirs n'est autorisée : il faut informer la hiérarchie et les responsables locaux du système de maintien du cessez-le-feu
 - ➔ Une fréquence VHF sera communiquée ultérieurement et dépendra des zones géographiques dans lesquelles les combattants se trouvent. Il y aura au plus 10 fréquences correspondant à des zones géographiques. Ces fréquences seront ouvertes, non cryptées. Ce seront les fréquences d'écoute sur lesquelles vous devrez transmettre les violations constatées. Il y aura sur chacune de ces fréquences une écoute permanente 24/24 7j/7j de la part des équipes en charge du contrôle et maintien du cessez-le-feu (l'ensemble de la ligne de contact et la zone de sécurité seront découpés en 10 zones. Ces zones sont des sous-secteurs. Toutes les zones ne sont pas actives à un instant donné. La description géographique de ces zones devra être définie entre les deux camps sur les cartes locales. Cette définition est plutôt du détail. Le JCCC pourrait le faire. Une présence SMM est souhaitable, pour qu'au moins ils actent de cette réalité)
 - ➔ Des équipes d'inspection peuvent être amenées à venir interroger chaque combattant. Ces équipes d'inspection seront toujours accompagnées d'un officier de liaison de votre camp. Vous devez répondre aux questions et participer aux vérifications qui seront menées par ces équipes
- La page peut être complétée avec d'autres éléments, mais il faut que cela reste simple
- Pourquoi le formaliser sur une page de papier A4 ? Parce que nous avons constaté à tous les niveaux des ruptures de commandements comme si certains ordres étaient retransmis tronqués ou incomplets. De plus il nous faut pouvoir vérifier par des équipes d'inspection ce qui se passe quand il y a des violations. Ces équipes d'inspection n'ont pas toujours une bonne connaissance de la langue. Ces équipes savent constater sur présentation d'une feuille qu'un ordre a bien été transmis par son supérieur, mais elles ne savent pas, par simple interrogation orale, avoir la certitude qu'un ordre a été transmis et lequel

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

- Il faut bien entendu que chaque exemplaire détenu par un combattant ait été signé par lui-même et son supérieur direct. Il n'est pas nécessaire de reporter toutes les signatures intermédiaires.
- Que le papier A4 soit le même pour tous dans un camp ou personnalisé localement est sans importance. La personnalisation a l'avantage d'être probablement mieux acceptée localement et de ne pas paraître comme un ordre impersonnel qui ne les concerne pas. L'une ou l'autre solution n'est pas imposée à mon niveau. Il nous faut juste un moyen de vérifier que certains ordres sont bien transmis à tous les niveaux de la hiérarchie

Annexe B : Vérification par les Equipes d'inspection

Dans la plupart des industries et pays existants, il existe des systèmes qualité qui s'assurent de la qualité de ce qui est produit. Ils ne se contentent pas d'observer ce qui se fait, mais ils vérifient ce qui a été réellement fait et, s'il le faut, lancent des actions correctives. Les équipes d'inspection c'est un peu la même chose, sauf que ces équipes n'ont aucun autre moyen de lancer les actions correctives que de le faire avec les combattants et leur hiérarchie.

Toutes les violations ne sont pas nécessairement volontaires. Il peut y avoir une incompréhension, des peurs irrationnelles, ou d'autres circonstances. Mais nous devons essayer de comprendre pourquoi il y a ces violations et trouver les moyens avec chaque camp d'y mettre fin.

Bien que certaines personnes pensent qu'il n'y a aucune vérification et inspection à faire, je suis de ceux qui ne croient que ce qu'ils voient et ce qui peut être vérifié. Les équipes d'inspection seront donc amenées à venir interroger des combattants. Elles seront généralement accompagnées d'un officier de liaison de votre camp.

Ces équipes d'inspection sont tenues au secret professionnel : elles n'ont pas de rapport écrit à faire sur ce qu'elles ont vu et compris. Elles doivent juste confirmer les violations et uniquement si elles en trouvent la source confirmer que l'origine a été résolue. Il n'est pas dans leur rôle de jeter un doigt accusateur sur toute personne, sans que la personne n'ait été directement informée par eux. Tout ce qu'elles veulent c'est que la source des violations soit comprise et que chaque camp règle ainsi ses problèmes qui peuvent être de simples incompréhensions.

Les équipes d'inspection travailleront en miroir de chaque côté de la ligne de contact. Il est important que les violations constatées par chaque camp remontent (par exemple par les fréquences des zones), de telle manière qu'on puisse lancer dans le camp d'en face les équipes d'inspection qui vont essayer de comprendre la source des violations.

Il peut arriver qu'on ne trouve pas la source des violations, mais le principe est que nous chercherons à comprendre et que le but est d'aider chaque camp à contrôler les violations qui restent encore.

Les équipes d'inspection ne sont pas strictement des observateurs SMM. Appelons-les SMM-I. Elles ont un rôle et des missions différentes des simples équipes d'observation SMM. Chaque équipe d'inspection est en relation avec un officier de liaison de chaque camp. Il n'est pas nécessairement physiquement présent à chaque instant avec l'équipe d'inspection. S'il n'est pas physiquement présent avec l'équipe d'inspection, chaque combattant peut demander à lui parler et l'équipe d'inspection doit le contacter par radio et éventuellement le faire se déplacer pour qu'il confirme lui-même la mission des équipes d'inspection auprès des combattants de son camp.

Les équipes d'inspection ont le droit et le devoir de mener leurs propres enquêtes quand elles le jugent nécessaires.

Annexe C - SMCC – System Monitoring and Control Center

Le SMCC est un projet de Nouveau Système de Supervision et Contrôle du Cessez-le-feu en Ukraine.

Son nom n'est pas du hasard, étant la reprise des deux premières lettres de SMM et des deux dernières de JCCC, comme si on reprenait le meilleur de chacun.

Ce système a pour ambition, non seulement de donner un état de la situation sur le terrain mais de mettre en place des centres opérationnels qui vont agir dans un sous-secteur (ou zone) lorsqu'il y a des incidents, violations ou autres.

Les informations indiquant des violations ne sont utiles que si elles sont utilisées suffisamment tôt pour aider à mettre fin aux violations ou éviter les prochaines. Aujourd'hui il y a bien des informations sur les violations de cessez-le-feu et explosions mais elles ne semblent pas utilisées en temps réel par d'autres équipes qui seraient chargées de voir avec les combattants ce qui se passe : ce sont des équipes d'inspection.

Pour résumer, nous pourrions dire qu'une équipe d'inspection a un responsable civil issu des observateurs SMM mais travaille en équipe avec des officiers de liaison de chaque camp pour mieux comprendre et agir. Les officiers de liaison sont dédiés à une équipe d'inspection et une seule. Ils peuvent aller sur le terrain ensemble ou se synchroniser par tout moyen de communication.

Les officiers de liaison et les équipes d'inspection choisissent de travailler ensemble sur une base individuelle. Les équipes d'inspection sont composées le plus souvent d'ex-diplomates européens ou de divers fonctionnaires. Ils n'ont généralement pas la culture militaire locale et pas souvent une pratique des langues locales qui permette d'avoir les meilleurs rapports de compréhension des combattants locaux. Par contre, les officiers de liaison ont cette connaissance locale et peuvent aider à mieux comprendre la situation. Sans eux, les équipes d'inspection sont un peu myopes et pourraient être incapables, dans certaines circonstances, d'avoir une influence locale.

Les équipes d'inspection ne sont pas armées et n'ont que leur compréhension et persuasion pour faire avancer les choses.

Ces équipes d'inspection sont un des maillons du SMCC.

Un sous-secteur (ou zone) est une zone géographique limitée (Quelques dizaines de kilomètres et toujours moins de 50) dans laquelle interagissent :

- Des combattants et leur hiérarchie dans chaque camp,
- Des équipes d'inspection avec leurs officiers de liaison,
- Un PC opérationnel qui fonctionne 24/24. Ce dernier est considéré comme un centre de coordination. Il a une visibilité sur les éventuels incidents. Il a un contact radio avec chaque camp. Il a aussi une fréquence radio fixe d'écoute accessible à tous. Il a aussi le contact avec quelques équipes d'inspection dédiées à la zone.

Normalement, ce PC opérationnel est un lieu dédié (sous toile ou en dur), à distance suffisante de la ligne de contact pour être en sécurité mais il peut aussi être simplement un centre de coordination dans un véhicule.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Idéalement, dans un PC opérationnel vous avez une carte du secteur sur un mur ou une table où vous pouvez y matérialiser les différents incidents en cours.

Quand se produit dans un sous-secteur une violation, le PC opérationnel devrait être mis au courant, le noter dans un registre et voir auprès du camp d'origine de l'incident s'il y a une explication et un moyen d'y mettre fin.

Si les informations sont insuffisantes pour conclure, le PC opérationnel peut déléguer des équipes d'inspection qui, aidées de leurs officiers de liaison, essaieront d'y mettre fin par la persuasion. A cette occasion ils vérifieront auprès des intéressés les ordres de cessez-le-feu reçus, ou les ordres d'attaques reçus et, s'ils le jugent nécessaire, prendront contact avec les hiérarchies locales pour mieux comprendre les raisons de ces violations.

Il est clair que l'objectif est de comprendre et mettre fin aux incidents.

Il peut aussi arriver que le PC opérationnel et les équipes en arrivent à recommander une réorganisation locale des forces locales pour éviter la répétition de ce genre d'incidents. Le PC opérationnel doit aussi pouvoir identifier les risques de la zone et les moyens de les limiter (déménagement, etc..)

Une zone qui ferait plus de 50 kms de large sur la ligne de contact est probablement ingérable par ces seuls moyens. Entre 20 et 30 kms de large, il doit y avoir une petite chance que ce dispositif permette d'atténuer les incidents et de pouvoir s'assurer que les ordres locaux sont cohérents avec le cessez-le-feu dont le principe a été accepté par tous, même si il tarde à se mettre en œuvre.

S'il le faut, le PC opérationnel peut rappeler le cessez-le-feu dans cette zone et demander à pouvoir vérifier que chaque combattant a bien reçu les ordres permanents de cessez-le-feu qu'il devrait respecter.

Le PC opérationnel et les équipes d'inspection ne sont pas habilitées à sanctionner qui que ce soit, mais ils doivent être en contact avec les hiérarchies locales pour aboutir à régler les situations.

Sur les règles de sécurité exactes et les interdictions liées à chaque zone, il faudra définir des règles cohérentes avec ce qui officiellement a déjà été accepté. Cependant, il y a eu une prolifération de trop de règles pour qu'il soit vain de prétendre toutes les faire appliquer. Il faudra prendre un sous-ensemble des règles et accords entre les parties. Par exemple toutes les interdictions d'armement définies pour la zone de sécurité doivent être rappelées et appliquées.

Qu'est ce que le SMCC va changer ?

Aujourd'hui il y a des informations réunies par des observateurs qui ne sont pas immédiatement traitées. Certaines, figurant dans les rapports quotidiens, ne permettent de comprendre en détail le problème. Certaines informations sont retransmises à des responsables des combattants de chaque camp, mais sans s'assurer que les informations soient traitées. Il arrive aussi que ces informations sont retransmises à très haut niveau mais pas à ceux qui pourraient localement les traiter.

Le SMCC se présente comme une amélioration de l'existant en tentant de prendre le meilleur de chacun. Il est espéré qu'il verra le jour sur le terrain entre tous les acteurs concernés.

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Quelle Stratégie pour un règlement du conflit du Donbass ?

Table des matières

Introduction.....	2
Guerre interne	2
Les attaques de l'autre camp	2
Pourquoi l'Ukraine pousse les territoires séparatistes en dehors de l'Ukraine ?	5
Le cessez-le-feu, pouvons-nous l'améliorer et le rendre permanent ?	7
A - Pas d'accord de base véritablement accepté entre les acteurs	8
B - Non retransmission et mauvaise formalisation de l'ordre de cessez-le-feu.....	9
C - Groupes armés non disciplinés décidant eux-mêmes ce qu'ils font.....	11
D - Système de contrôle et supervision du cessez-le-feu inadapté	12
Comment expliquer le déclenchement de la Guerre en Ukraine ?	14
De la Stratégie à l'action	16
Annexe A : Formalisation du Cessez-le-feu.....	17
Annexe B : Vérification par les Equipes d'inspection.....	19
Annexe C - SMCC – System Monitoring and Control Center.....	20